



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26280>

Département(s) de publication : **35, 22, 29, 56**

Annonce n° **24-26280**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Bretagne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de soudeuses portables automatiques de séparation de tubulures de PSL et prestations associées

Description : Le présent marché a pour objet l'achat et la livraison de soudeuses portables automatiques de séparation de tubulures de PSL devant respecter les caractéristiques techniques définies dans le CCTP. Ainsi que la réalisation de prestations associées portant sur la maintenance corrective de ces appareils et la formation (à destination des agents du service technique et des utilisateurs des appareils).

Identifiant de la procédure : 4a52dbe2-a15e-4744-b3b1-a05528547d40

Identifiant interne : 2024EFSBRET845

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 33100000 Équipements médicaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : Livraison des soudeuses rue Pierre Jean Gineste - CS 41146 - 35011 Rennes cedex A la Maison du Don.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 316,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 370,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Echantillon : Chaque candidat doit remettre un exemplaire de la soudeuse portable automatique proposée dans le cadre de leur offre. Les modalités de remise sont précisées à l'article 2.4 du RC.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont ceux indiqués dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de soudeuses portables automatiques de séparation de tubulures de PSL et prestations associées

Description : Le présent marché a pour objet l'achat et la livraison de soudeuses portables automatiques de séparation de tubulures de PSL devant respecter les caractéristiques techniques définies dans le CCTP. Ainsi que la réalisation de prestations associées portant sur la maintenance corrective de ces appareils et la formation (à destination des agents du service technique et des utilisateurs des appareils).

Identifiant interne : 2024EFSBRET845

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 33100000 Équipements médicaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en

informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard dans les 2 mois avant l'échéance du contrat. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Lieu de livraison des soudeuses : Rue Pierre-Jean Gineste
- CS 41146 - 35011 Rennes cedex.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 316,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 370,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (article R.2162-2 alinéa 2 et articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique). L'accord-cadre est conclu comme suit : • Avec seulement un maximum de 370 000€ HT sur toute sa durée, reconductions comprises (article R.2162-4 2° du code de la commande publique). Le Titulaire est engagé à concurrence des valeurs maximales. Délai de paiement de l'EFS de 60 jours à réception facture. Présentation facture sur CHORUS. Le défaut de paiement dans le délai susmentionné donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 euros et fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire. Ils courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente avant le premier jour calendaire du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le Titulaire ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'un retard de paiement, pour suspendre ou interrompre l'exécution des prestations qui lui incombent en application du présent marché public.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : DC2 : o Concernant la capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles (le cas échéant la dernière année pour une société nouvellement créée), en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : o Concernant la Capacité technique et professionnelle : une présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et/ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années (le cas échéant pour la dernière année pour une société nouvellement créée) (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Autre

Description : -Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement. -Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes"

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique avec 50 points : Sous-critère n°1 : Performance et ergonomie de l'appareil lors des tests : 20 pts Sous-critère n°2 : Qualité technique de l'appareil (durée de charge de la batterie, temps entre deux soudures, etc.) : 20 pts Sous-critère n°3 : Qualité de la méthodologie appliquée pour assurer la maintenance de l'appareil et de la garantie proposée : 10 points

Critère :

Type : Prix

Description : Prix du BPU analysé par le DQE : 40 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental : Qualité de la proposition en matière de développement durable lié à l'exécution des prestations (appareil recyclable, matières utilisées, etc.) : 10 pts

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 08/04/2024 à 16:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Marché financé sur fond propre de l'EFS. Les prix sont révisable annuellement dans les conditions définies au CCAP. Il s'agit de prix unitaires, entendus franco de port. Ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement les Fournitures, ainsi que les frais de formation initiale à l'utilisation des Fournitures, tous les frais de gestion ou afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, et au transport jusqu'aux lieux de livraison ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires du Titulaire. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du CCP.

Informations relatives aux délais de recours : Exercer devant le Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35000 Rennes : -dans un délai de 11 jours / 15 jours à compter de la notification du présent courrier, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; -ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; -dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces

contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Organisme chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

Organisation chargée des procédures de recours : Organe chargé des recours et service auprès duquel obtenir aussi des renseignements pour l'introduction d'un recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Bretagne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Bretagne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Organe chargé des recours et service auprès duquel obtenir aussi des renseignements pour l'introduction d'un recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang Bretagne

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang Bretagne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Organe chargé des recours et service auprès duquel obtenir aussi des renseignements pour l'introduction d'un recours : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 contour de la Motte CS 44416

Ville : Rennes

Code postal : 35004

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 02 23 21 28 28

Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Bretagne

Numéro d'enregistrement : 42882285200045

Adresse postale : Rue Pierre-Jean Gineste CS 41146

Ville : Rennes

Code postal : 35011

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : Service Achats - Marchés publics

Adresse électronique : Bret.marches.publics@efs.sante.fr

Téléphone : 02 23 46 48 78

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Organisme chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

Numéro d'enregistrement : DIRRECTE PAYS DE LA LOIRE

Adresse postale : 6 Quai Ceineray BP 33515, F ,

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : 02 40 08 64 33

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 200bbafa-adcd-4dfd-8396-ae3add09f33c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/03/2024 à 09:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2024